

# Le

Mensuel  
d'informations  
locales  
et municipales  
de Domont

# Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : [www.domont.fr](http://www.domont.fr) et sur la page : Ville de Domont

N° 268 - mai 2021

## SOMMAIRE

### > Actualités

Une offre renouvelée  
pour le logement  
social



Page 3

### > Actualités

Camp de Roms de la  
Place Gambetta :  
un an de procédures  
pour un dénouement  
sans heurts



Page 4

### > Jeunesse

La Maison de la Petite  
Enfance soutient  
les personnels  
prioritaires



Page 6



Je ne sais pas trop  
où et comment  
faire ma demande  
de carte grise

... venez,  
on va s'en  
occuper

Malo, 23 ans  
Vézelière

Laetitia, agent  
France services

## France services

### PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS!



J'ai du mal  
à remplir ma  
demande d'APL  
sur internet

... je vais vous  
aider à vous  
y retrouver

Murielle, 38 ans  
Meaux

Sandra, agent  
France services



Je suis un peu  
perdue avec ma  
déclaration de  
revenus en ligne

... je vais vous  
aider à y voir  
plus clair

Josiane, 63 ans  
Montlouis-sur-Loire

Teddy, agent  
France services



Vous voulez préparer votre  
retraite mais vous ne savez pas  
par où commencer ?  
**Venez, nous allons  
vous aider !**

Page 2

## TEMPS FORTS

Samedi 29 mai

### PLU: Réunion publique

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, la municipalité organise une réunion publique afin de vous présenter les orientations du projet et recueillir vos remarques et propositions.

(Sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires).

10h à 12h - Salle des Fêtes  
Renseignements : 01 39 35 55 00



## La Ville labellisée France services !

Une structure France services bientôt à Domont ! La Ville a obtenu la labellisation pour mettre en place une « France services » au sein du Centre Communal d'Action Sociale. Cet espace vise à regrouper les services publics dans un seul et même lieu. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, emploi, justice, numérique... Des agents polyvalents vous accompagnent dans toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

Entre internet et vous, la connexion ne passe pas ? Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Prochainement, un établissement labellisé « France services » sera intégré au CCAS. Cette structure est un guichet unique de proximité qui donne accès aux principaux organismes de services publics. Grâce à la charte d'engagement, chaque France services bénéficie d'une présence garantie de 9 partenaires nationaux : la Caisse d'Allocations Familiales, l'Assurance maladie, l'Assurance retraite, Pôle emploi, la Mutualité Sociale Agricole, la Poste, les Finances publiques, le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Justice. Dans un lieu de vie agréable et convivial, les agents sont disponibles pour vous aider et vous donner une réponse immédiate.

### Accessibilité et modernité

L'accessibilité aux services publics est un enjeu d'égalité et de cohésion sociale. La mise en place du réseau France services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers. Grâce à France services, vous accédez à un service public moderne, qui vous apporte une réponse à visage humain. À Domont, deux agents municipaux seront formés pour vous orienter et vous aider dans toutes vos démarches administratives, en toute confidentialité. Le service est pensé en fonction de vos besoins du quotidien. Par exemple, les agents vous accompagnent pour déclarer vos revenus, renouveler des papiers d'identité, constituer des dossiers auprès de la CAF, rechercher un emploi, vous faire rembourser des soins, préparer votre retraite, régler un litige... À chaque situation individuelle, des réponses adaptées et précises sont fournies.

### L'inclusion numérique au cœur de France services

Au-delà des formalités administratives,

des postes informatiques seront accessibles en libre-service. Les agents sont là pour vous accompagner dans l'utilisation d'outils informatiques et dans vos démarches numériques. Création d'une adresse e-mail, impression ou scan, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder aux services publics en ligne... Les structures France services sont en effet des lieux d'accompagnement des personnes éloignées du numérique.

En fonction de votre niveau d'autonomie numérique et administrative, les agents vous aident pour naviguer sur les sites institutionnels, trouver les informations relatives à votre dossier, réaliser des procédures en ligne, utiliser le service de visioconférence... Vous pouvez aussi être orienté(e) vers des formations financées grâce au Pass numérique, pour gagner en autonomie.

En définitive, votre prochaine France services vous sera ouverte pour :

- vous accueillir, vous informer et vous orienter ;
- mettre à votre disposition des outils informatiques et vous accompagner pour les exploiter ;
- vous aider pour vos démarches en ligne ;
- résoudre les cas les plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec vous.

Ensemble, avec France services, tout sera plus simple ! Vous retrouverez dans votre magazine municipal les étapes de sa mise en œuvre progressive.

**Renseignements :**  
**Centre Communal d'Action Sociale**  
 18 rue de la Mairie  
 ☎ 01 39 35 55 30  
 ✉ [domont@france-services.gouv.fr](mailto:domont@france-services.gouv.fr)  
 🌐 [www.france-services.gouv.fr](http://www.france-services.gouv.fr)



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

# France services



Je souhaite actualiser ma situation sur Pôle Emploi

Murielle  
38 ans



J'ai besoin d'aide pour accéder à mon compte Ameli

Josiene  
63 ans



Je ne sais pas vers qui me tourner pour faire mon permis de conduire

Malo  
23 ans



**VENEZ, ON VA S'EN OCCUPER !**



**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

**Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur [france-services.gouv.fr](http://france-services.gouv.fr)**










## France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

**Accueil**  
informations et orientation



**Accompagnement**  
dans vos démarches administratives



**Mise à disposition**  
d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques



### LE CHIFFRE

**2 000**

c'est le nombre de structures France services qui seront déployées d'ici 2022 sur l'ensemble du territoire français. Ainsi chaque citoyen pourra s'y rendre à moins de 30 minutes de son domicile.

### LES PARTENAIRES



### LE MOT DE L'ÉLUE

**Marie-France MOSOLO,**  
Adjointe au Maire déléguée à l'Action sociale

« Le Maire, Frédéric Bourdin, avec son équipe municipale, avait annoncé l'augmentation des services proposés par le CCAS. Comme prévu, la municipalité a candidaté pour accueillir un espace France services. Le travail entrepris conjointement entre les services de la Ville et ceux de la Préfecture du Val-d'Oise a abouti en avril 2021 à la labellisation par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Cette réalisation de politique publique va permettre de couvrir les besoins en accès aux services publics du territoire. Les Domontois pourront ainsi être accompagnés dans leurs principales démarches administratives du quotidien. »



## Une offre renouvelée pour le logement social

Nouveaux logements route de Montmorency et route de Domont, réhabilitation d'un immeuble rue André Nouet... Plusieurs projets ont vu le jour sur le sol de la commune offrant 39 nouveaux appartements en location sociale.



### Réhabilitation du 44 - 46 rue André Nouet

Un programme de réhabilitation est en cours afin de rénover les bâtiments situés à proximité du groupe scolaire du Trou Normand et de la caserne des sapeurs-pompiers. Ce sont ainsi vingt logements sociaux collectifs qui sont proposés à la location par le bailleur Immobilière 3F. Les travaux d'amélioration concernent le ravalement, l'isolation, la couverture, la menuiserie, le chauffage, la ventilation ou encore la plomberie.



### Route de Domont

Sur un terrain situé à côté de la clinique, route de Domont, le bailleur social Erigere prépare l'arrivée de seize nouveaux logements, actuellement en construction. De nouveaux appartements vertueux et économes en énergie qui bénéficient des certifications « Haute Qualité Environnementale » (HQE) et « Bâtiment Basse Consommation » (BBC).

### Le Vallis

Porté par le bailleur social Erigere, le projet « Le Vallis » vient tout juste de s'achever 15, route de Montmorency, avec l'arrivée des premiers habitants en avril dernier. Le nouvel immeuble propose vingt-trois appartements en location et des places de stationnement en souterrain. Autre atout, il est desservi par la ligne de bus 13, qui s'arrête au pied des logements. Un programme qui respecte toutes les normes les plus récentes, notamment en matière d'environnement avec la certification « Haute Qualité Environnementale » (HQE) et « Bâtiment Basse Consommation » (BBC).

### VOS DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL EN LIGNE

Afin d'effectuer une demande de logement social, il est désormais nécessaire de créer votre compte sur le site [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr). Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire en ligne et vous doter des justificatifs nécessaires pour accéder à votre espace personnel. Une étape obligatoire pour obtenir votre « numéro unique de logement », qui vous sera adressé par courrier. Celui-ci vous sera systématiquement demandé pour suivre vos démarches.

Chaque internaute peut faire plusieurs choix de communes, à classer dans l'ordre de ses priorités. Attention, votre demande de logement doit être renouvelée à sa date anniversaire, tous les ans, sous peine de la voir annulée. Vous devriez alors refaire une nouvelle demande. Une fois votre numéro unique de logement en votre possession, vous pouvez ensuite prendre contact avec le CCAS de la commune au 18 rue de la Mairie ou au 01 34 39 19 00.

### EN CHIFFRES

**1 285**

c'est le nombre de logements locatifs sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à Domont.

**20,05 %**

c'est le taux de logements locatifs sociaux à Domont. Un chiffre inférieur aux 25 % exigés par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU). Toutefois, Domont est exonéré du prélèvement dans le cadre de l'article L.302-7 du CCH. Celui-ci prévoit en effet que les communes percevant la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), dont la Ville fait partie, doivent afficher un taux de plus de 20 % de logement sociaux. Un critère respecté par la municipalité. Le nombre de logements sociaux restant à réaliser pour atteindre les 25 % imposés par la loi Duflot d'ici 2025, est de 319.

## FEU VERT POUR LES CARS ROSE À DOMONT



**Dans le cadre de la mise en concurrence et de la modernisation du réseau de bus de la grande couronne engagé par Île-de-France Mobilités, le groupe Transdev a été retenu afin d'exploiter 13 lignes sur le bassin de Plaine Vallée. La concession prévoit également la création d'un centre opérationnel à Domont en 2024.**

Transdev continue sa route à Domont ! Le 11 février dernier, le Conseil d'Île-de-France Mobilités, Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) dans la région, a choisi ses délégataires pour l'exploitation de réseaux de bus sur plusieurs territoires des Yvelines et du Val-d'Oise. Parmi eux, l'entreprise Transdev s'est vue attribuer deux lots, dont la gestion de 13 lignes sur le territoire de Plaine Vallée, à partir du 1<sup>er</sup> août 2021, pour une durée de sept ans. Du côté des passagers, aucun changement à venir. Transdev exploite en effet déjà les lignes des « Cars Rose », qui desservent Domont, mais aussi Bouffémont, Moisselles, Ermont, Eaubonne ou encore Saint-Prix. Les usagers pourront donc toujours emprunter les mêmes bus.

### Un nouveau centre opérationnel à Domont

La principale nouveauté réside en réalité dans la création d'un nouveau centre opérationnel à Domont, en complément du centre opérationnel bus situé à Saint-Gratien. Un complexe verra le jour le long de la D909, sur un terrain adjacent

au site de Suez Val Horizon [voir l'encadré], à proximité immédiate de différentes têtes de lignes (12, 13, 15, 38-02, 38-03 et 38-05). Le permis de construire doit être déposé cette année pour un début des travaux en 2022 et une ouverture en 2024 des nouvelles infrastructures.

### Des bus plus propres

La construction du nouveau centre s'accompagnera d'une modernisation du parc de bus, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'Île-de-France Mobilités pour 100 % de bus propres en Île-de-France d'ici 2029. À terme, ce sont ainsi 38 bus fonctionnant au biogaz qui arriveront sur les lignes.

### UNE MISE AU VERT POUR LE NOUVEAU CENTRE OPÉRATIONNEL BUS

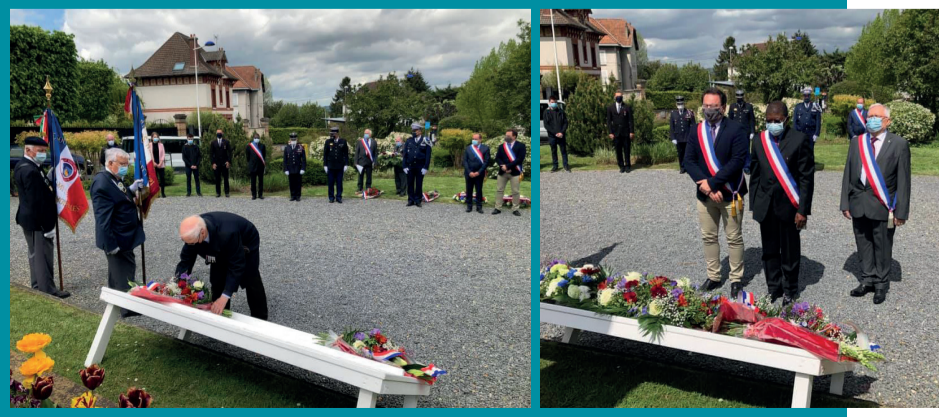
Le nouveau centre opérationnel de Transdev s'étendra sur plus de 10 000 m<sup>2</sup> dans une zone dépourvue d'habitations. Un projet aux normes Haute Qualité Environnementale (HQE) qui fera la part belle au respect de l'environnement, avec une toiture végétalisée de 693 m<sup>2</sup>, l'installation de panneaux solaires, la création d'un ouvrage de rétention des eaux pluviales aérien paysagé de 475 m<sup>3</sup>, ou encore une réutilisation de 70 % des eaux pour la station de lavage. Il comprendra également un parking pouvant accueillir 35 autobus de taille standard et 3 autobus articulés, un second parking de 30 places et un abri vélos pour les salariés et visiteurs, une alimentation en GNV pour 30 véhicules avec 1 poste de charge rapide et un dispositif provisoire en ravitaillement gazole, afin de faire le plein des véhicules, ainsi qu'un atelier de maintenance des bus. À noter qu'un bâtiment existant, une maison en meulière installée sur le terrain, sera conservé. Objectif, éviter des travaux de démolition et de construction d'un édifice neuf. Écologique et économique.

## 8 MAI 1945 : N'OUBLIONS JAMAIS

Samedi 8 mai, la Ville a célébré le 76<sup>e</sup> anniversaire de la victoire remportée par les armées françaises et alliées en 1945. Si la cérémonie devait se tenir en comité restreint en raison de la crise sanitaire, l'hommage aux soldats morts au combat a pu être rendu par le Maire, Frédéric Bourdin, en présence du député Dominique Da Silva, d'élus de Domont et de villes voisines, d'anciens combattants ainsi que des représentants des pompiers, gendarmes et police municipale.



Une montée du drapeau et un dépôt de gerbe ont d'abord eu lieu au monument aux Morts et au carré Allemand du cimetière. Le cortège s'est ensuite rendu au Monument aux Morts de la place de Verdun. Le Maire a lu le traditionnel discours de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État aux Armées, qui s'achevait par ces mots : « La victoire de 1945 est le succès de l'espérance, mais elle est aussi l'aube d'un nouvel effort collectif pour la reconstruction, pour la paix et pour l'Europe. Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante. Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise. » Une liberté tant revendiquée par deux grandes figures américaines que le Maire a voulu aussi saluer dans son discours : l'artiste Joséphine Baker et le légionnaire Eugène Bullard. Tous deux ont défendu la Nation française et ont milité pour la France Libre. Pour tous ces héros, les participants ont observé une minute de silence et chanté l'Hymne national.



## Camp de Roms de la Place Gambetta : un an de procédures pour un dénouement sans heurts

Comment cette communauté a-t-elle pu demeurer aussi longtemps sur le site malgré les multiples procédures engagées ? La Ville est-elle intervenue à la hauteur de ses moyens ? Quelle était l'ampleur du trafic de déchets et qui financera l'évacuation des milliers de mètres cubes de déchets abandonnés en forêt ? Réponses aux questions soulevées par les Domontois tout au long des derniers mois.

### LES FAITS EN IMAGES



**Débarrasser tout déchets**  
1€  
Mis en vente il y a environ un jour à Domont, Ile-de-France  
Le vendeur préfère un dépôt ou retrait à la porte. En savoir plus

#### JANVIER 2021

Découverte, en lisière de forêt, d'un dépôt sauvage de déchets de chantier. Une enquête de gendarmerie lancée en février révélera l'existence d'un trafic bien organisé, s'appuyant sur des annonces diffusées sur les réseaux sociaux et sites d'annonces entre particuliers.



#### FÉVRIER 2021

Un incendie ravage le hangar dans lequel les occupants illégaux avaient notamment installé une cuisine collective. Sapeurs-pompiers, gendarmes et services de la Ville investissent les lieux et constatent le développement du camp, de même que l'évolution rapide de la décharge sauvage.



#### 17 AVRIL 2021

Le dénouement. Après le démantèlement du trafic de déchets 3 jours plus tôt par les gendarmes, les occupants illégaux évacuent discrètement le site. À la demande des propriétaires du terrain et en accord avec les services de l'État, le Maire de Domont ordonne immédiatement la destruction des cabanes par les services techniques, de même que la pose de blocs de béton pour condamner le seul accès au site.

### LA CHRONOLOGIE DES FAITS

- **Début février 2020 :** la Ville alerte les propriétaires de la présence d'un campement sur leur terrain
- **17 février 2020 :** dépôt de plainte par les propriétaires
- **27 février 2020 :** constat d'huissier établissant officiellement la présence d'un squat
- **Mars et juin 2020 :** les Roms quittent le camp, pendant la durée du confinement, en y laissant leurs « effets personnels »
- **26 juin 2020 :** après le retour des occupants illégaux, premières plaintes des riverains
- **25 juillet 2020 :** rapport d'information de la Police municipale
- **20 août 2020 :** la Ville accentue la pression sur les propriétaires pour accélérer les procédures judiciaires
- **22 septembre 2020 :** mise en demeure aux occupants illégaux de quitter les lieux
- **30 novembre 2020 :** deuxième rapport de la Police municipale confirmant une importante dégradation de la situation : augmentation du nombre de cabanes, accumulation de déchets...
- **15 décembre 2020 :** la Ville alerte de nouveau les propriétaires
- **Janvier 2021 :** multiplication des plaintes et signalements de riverains
- **6 janvier 2021 :** dépôt d'une requête à fin d'expulsion devant le Tribunal, par les propriétaires du terrain
- **20 janvier 2021 :** rejet de la requête par le Président du Tribunal
- **27 janvier 2021 :** les services de la Ville transmettent les éléments du dossier aux services de l'État et sollicitent leur appui
- **Février 2021 :** les propriétaires intentent une seconde procédure auprès du Tribunal
- **Nuit du 16 au 17 février 2021 :** un incendie se déclare dans le hangar de la propriété, sans faire de blessé. Feu rapidement maîtrisé par les sapeurs-pompiers
- **3 mars 2021 :** un huissier, accompagné des gendarmes, se rend sur place pour relever les identités des occupants
- **15 mars 2021 :** les propriétaires sont informés de la tenue d'une audience au Tribunal en mai 2021
- **13 avril 2021 :** opération de gendarmerie et démantèlement du trafic de déchets de chantier
- **16 avril 2021 :** les riverains puis les services de la Ville constatent que les occupants ont abandonné le campement
- **17 avril 2021 :** destruction des cabanes et sécurisation du terrain par les services de la Ville

### Comment cette communauté de Roms a-t-elle pu occuper ce terrain aussi longtemps sans en être expulsée ?

L'installation des premiers occupants illégaux est intervenue en début d'année 2020. Elle s'est effectuée de manière très discrète dans ce terrain excentré où un petit groupe de Roms a dans un premier temps occupé un hangar, bien à l'abri des regards. La difficulté juridique, malheureusement classique, reposait sur le fait que ce terrain est un espace privé sur lequel la Ville comme les autorités publiques n'avaient aucun pouvoir d'intervention. La procédure de demande d'expulsion pour occupation sans droits ni titres ne pouvait être engagée que par les propriétaires des lieux.

### La Ville avait-elle de son côté les moyens légaux d'intervenir ?

En aucun cas pour enclencher la procédure d'expulsion qui incombait totalement aux propriétaires. En revanche, la Ville s'est fortement engagée auprès des services de l'État en invoquant les risques de trouble à l'ordre public et à l'hygiène publique causés par la présence de ce camp où une soixantaine d'adultes et 30 enfants vivaient dans des conditions déplorables. Les services de la Ville ont également accompagné les propriétaires dans leurs démarches juridiques.

### Quelle était la nature des trafics mis en place par les occupants ?

Il faut savoir que ces trafics ont commencé plusieurs mois après les premières installations. Selon les témoignages de nombreux riverains et les rapports établis par la Police municipale, le dépôt des déchets aurait débuté à l'automne 2020 avec de nombreuses rotations de camionnettes. Ce n'est qu'en janvier 2021 que la présence de la décharge sera révélée par des photographies réalisées depuis le golf, désastre écologique qui sera confirmé à l'occasion d'un incendie survenu à l'intérieur du hangar le 17 février, puis la découverte de « publicités » que certains occupants

diffusaient sur les réseaux sociaux (récupération de déchets, revente d'objets).

Début février 2021, la Ville, les services de la Préfecture et la Gendarmerie décident conjointement d'engager une enquête, confiée à une unité spécialisée dans la lutte contre le travail dissimulé. Mise en place de caméras mobiles de surveillance, planques, filatures aboutiront le 13 avril dernier à une opération de gendarmerie de grande ampleur qui permettra l'interpellation et la comparution immédiate des responsables du trafic devant la justice, assortie de peines de prison avec sursis et d'amendes. Une dizaine de véhicules ont été confisqués.

### Comment s'est dénouée cette affaire ?

Après la descente de gendarmerie du 13 avril. La Police municipale et la gendarmerie se sont postées à l'entrée du parking de la place Gambetta pour contrôler les allées et venues. Au soir du 16 avril, des riverains ont alerté les services de la Ville que le camp semblait déserté de ses occupants, observations qui seront confirmées le lendemain par une visite du site. À la demande des propriétaires du terrain, en accord avec les autorités préfectorales et la gendarmerie, le Maire a immédiatement ordonné la destruction des cabanes au moyen des engins des services techniques de la Ville avant de disposer des blocs de béton fermant définitivement l'accès au terrain. Les occupants illégaux n'auront pas attendu l'audience du Tribunal qui était prévue en mai et devait se solder, selon toute vraisemblance, par une décision d'évacuation du campement.

### Qui va payer le nettoyage de la décharge sauvage ?

Logiquement, ce sont les propriétaires qui devront financer l'évacuation des quelque 2000 m<sup>3</sup> de déchets abandonnés sur leur terrain et en lisière de forêt. Seront-ils en mesure d'évacuer ces immondices ? Peut-on contraindre les victimes d'un squat à payer les dégâts causés par les occupants illégaux ? Questions pour l'heure sans réponse...

### QUESTIONS À FRÉDÉRIC BOURDIN, MAIRE DE DOMONT

**Quel bilan dressez-vous de cette affaire qui vous a mobilisé pendant des mois avant de connaître son épilogue en avril dernier ?**

C'est une véritable épreuve. Tout savoir de faits inqualifiables comme le saccage de notre environnement, tout savoir des conditions de vie indignes infligées à des enfants, tout savoir de l'indignation des riverains, mais ne rien pouvoir faire. Les lois européennes considèrent les Roms comme des personnes vulnérables qui bénéficient à ce titre de droits spécifiques, quels que soient leurs agissements. Tout part de là. Une fois le camp illégal établi, juridiquement, on marche sur des œufs face à ces communautés qui ont très bien compris comment fonctionne le système. Comme tout citoyen, je suis révolté lorsque l'on accorde protection et droits à des populations fragiles qui les détournent ensuite pour se livrer à des actes délictueux. Mais pour ma part, j'agirai toujours dans le respect de la Loi. Le Maire doit être absolument exemplaire sur ce plan, y compris sur le plan humain. Une telle misère matérielle et morale, celle d'enfants notamment, ne peut laisser indifférent.

### Avez-vous trouvé du soutien pour gérer la situation ?

Les services de la Préfecture ont été de bon conseil. Ils agissent eux aussi dans le cadre légal et nous ont permis d'intervenir de manière pertinente, au bon moment, sans m'exposer ni exposer la Ville à des risques juridiques dis-



proportionnés. Merci également à nos gendarmes qui ont effectué une enquête très sérieuse et mobilisé des moyens importants pour mettre fin au trafic de déchets, entraînant le départ quasi immédiat des occupants.

Enfin, je remercie les riverains qui nous ont constamment alertés sur l'évolution de la situation, avec calme et dignité. Leur contribution a été très utile aux enquêteurs comme aux services de la Ville.

### Une question maintenant, combien la gestion de cette affaire aura-t-elle coûté à la Ville ?

La commune ne subit pour le moment aucun dommage financier important, dans la mesure où nous ne pouvions pas engager de procédure judiciaire. Les coûts directs sont essentiellement le temps que les services de la Ville ont consacré au suivi de ce dossier et, plus récemment, au nettoyage et à la sécurisation du terrain. J'en profite pour remercier sincèrement les services de la Ville, la Police municipale et les agents des services techniques qui ont comme d'habitude répondu présent un samedi pour neutraliser le site.

## L'épicerie solidaire rouvre ses portes

Le 1<sup>er</sup> mai, l'épicerie solidaire située au 45 rue de la Mairie a rouvert ses portes. Gérée par la Croix-Rouge Française jusqu'en février 2021, elle est désormais administrée par la conférence Saint-Vincent de Paul de Domont.

L'épicerie solidaire est ouverte le samedi de 9h à 13h et s'adresse à des Domontois qui peuvent recevoir des courses afin de les soutenir en cas d'urgence. Les bénéficiaires sont directement adressés par le CCAS de Domont, avec qui l'association travaille en étroite collaboration. Celui-ci oriente vers l'épicerie, les familles dont l'évaluation des besoins a été réalisée par les travailleurs sociaux. L'association réalise les achats de denrées en grande surface, ou s'approvisionne auprès de la Banque Alimentaire d'Île-de-France. Elle peut également distribuer les produits de ses collectes. L'épicerie est aussi un lieu de dialogue, où les visiteurs peuvent venir échanger. « *Ce service est nouveau pour notre équipe. Nous avons été très touchés par la fermeture de l'épicerie* », souligne Mireille Beaudry, présidente de la Conférence Saint-Vincent de Paul de Domont.

Une grande collecte sera organisée les 21 et 22 mai pour l'épicerie avec le Lions Club de Domont au Centre commercial MODO. La Conférence lance donc un appel aux bonnes volontés, pour distribuer les flyers et transporter les denrées le Jour J. Si vous avez envie de vous investir, n'hésitez pas à contacter l'association. Si vous êtes de passage dans la galerie et que vous souhaitez faire un geste, pensez à mettre des denrées dans votre Caddie afin de les remettre aux bénévoles.

L'équipe de l'association a été largement renouvelée en janvier. L'occasion de saluer le travail accompli pendant 41 ans par l'ancienne présidente Christiane Gispert qui, avec les membres de l'association, a soutenu énormément de personnes en difficulté à travers l'aide alimentaire ou matérielle, les visites à domicile, ou encore le soutien scolaire. Les bénévoles continuent de mener des actions de soutien téléphonique, assurent des visites à domicile ou une aide matérielle et alimentaire d'urgence, et organisent des maraudes. L'association dispose en outre d'un vestiaire social.

### Renseignements :

☎ 0613 840575

✉ [csvpdomont@gmail.com](mailto:csvpdomont@gmail.com)



## CHRISTIANE GISPERT, 41 ANS AU SERVICE DES AUTRES

Comment parler de l'épicerie solidaire sans mettre à l'honneur celle qui l'a créée et ouverte en 2007 : Christiane Gispert. Domontoise investie, elle a œuvré pendant 41 ans auprès des autres, tout âge et condition sociale confondus.



Christiane Gispert est arrivée à Domont en 1978. En 1992, elle rejoint la Conférence Saint-Vincent de Paul comme bénévole, avant d'en prendre la présidence en 1997, succédant à Madame Claude de Piolenc jusqu'en janvier 2021. Son expérience et son investissement au sein de cette société, où elle rencontre des personnes dans le besoin ou dans la solitude à leur domicile, lui font souhaiter d'autres possibilités d'aide. Le travail de partenariat avec les services sociaux, ainsi que sa participation comme membre du CCAS aux commissions d'aide sociale, la conforte dans un projet de création d'épicerie solidaire dès 2004. Un service encore rare à l'époque dans le département.

Il aura fallu trois ans pour concrétiser cette volonté. Trois années mises à profit pour visiter des épicerie solidaire et bâtir le projet dans son intégralité. A commencer par trouver un lieu d'installation. « *Monique Pau, Adjointe au Maire déléguée au Social, m'a informée que le local au rez-de-chaussée de Tremplin 95 était libre. L'ancien Maire, Jérôme Chartier, a validé la possibilité d'y installer notre épicerie* », explique Christiane Gispert.

Les locaux sont meublés grâce à de la récupération et des bénévoles très actifs. Des membres de l'association et des volontaires venant d'autres horizons sont contactés pour l'accueil, la distribution, la mise en place informatique des dossiers, ou encore les liaisons avec les travailleurs sociaux. Un circuit d'accueil et de distribution est également mis en place. Très rapidement, une pièce est réservée au vestiaire, véritable petit magasin, tenu par deux bénévoles. L'épicerie a pu ouvrir pour répondre aux besoins d'une population très diverse en octobre 2007. Une belle aventure humaine souligne Christiane Gispert. « *Les bénévoles m'ont affirmé que l'équipe de l'épicerie solidaire n'oubliera jamais ces années tournées vers les autres et qu'elle avait donné, mais aussi beaucoup reçu* ». Parallèlement, Christiane Gispert a continué, avec les membres de son équipe, les visites à domicile, le soutien scolaire et les aides diverses au travers de la Conférence Saint-Vincent de Paul. De nombreux membres amis d'associations domontoises, qu'elle tient à remercier, l'ont aidée.

Au-delà de son engagement sans faille aux côtés des bénévoles de Saint-Vincent de Paul, Christiane Gispert s'est engagée, dès son arrivée à Domont, au sein de la paroisse avec de nombreuses actions pour l'enfance. Elle se souvient aussi de la kermesse paroissiale « La Fête du Partage », organisée tous les ans jusqu'en 2013.

La Ville de Domont souhaite dire un grand merci à Christiane Gispert pour ces 41 années d'engagement au plus près des Domontois, sans oublier José, son époux. « *Sans lui, je n'aurais jamais pu réaliser toutes ces actions* », conclut la bénévole.

## UN DOMONTOIS CENTENAIRE ! JOYEUX ANNIVERSAIRE MONSIEUR LHUILLERY

100 ans ! Quel bel âge vient de célébrer René Lhuillery, le doyen de la résidence Hélène Moutet. Ses deux filles, Isabelle et Colette, ainsi que ses quatre petits-fils et son arrière-petite-fille sont très fiers de son parcours de vie.

Né le 6 mai 1921 à Patay dans Le Loiret, René Lhuillery est fils d'agriculteurs et cadet de sa sœur. Il passe son enfance à Villeneuve-sur-Conie. Élève brillant, il obtient son certificat d'études à 12 ans et commence à travailler à 13 ans comme apprenti-charcutier, notamment à Saint-Laurent des Eaux puis à La Ferté-Saint-Aubain.

En mai 1943, il est envoyé par le Gouvernement de Vichy au travail obligatoire en Allemagne, à Dortmund. Il y restera 28 mois, jusqu'à la Libération. Une période difficile pour lui, vécue comme une déportation.

Au retour de la guerre, il trouve un poste dans une grande charcuterie parisienne, rue du Poteau dans le quartier de Montmartre. Il rencontre deux ans plus tard Marie-Louise, une nouvelle vendeuse qui deviendra son épouse en 1949. Ensemble, ils s'installent en Franche-Comté pour prendre en gérance une charcuterie, avant de revenir en région parisienne et devenir propriétaires de leur propre commerce à Éaubonne, qu'ils tiendront pendant 32 ans !

Ils vivent ensuite une retraite paisible à Beaugency, un retour aux sources dans Le Loiret. Malheureusement, Marie-Louise décède en 2003. Sept ans plus tard, René décide de se rapprocher de ses enfants et choisit de s'installer à Domont où vit sa fille Colette. Cela fait maintenant plus de 12 ans qu'il vit à la résidence Hélène Moutet de l'association Arpavie. Il est le troisième centenaire de la résidence.

Bien sûr, 100 ans ça se fête ! Le 6 mai dernier, un goûter a été organisé en son honneur, en présence de ses proches et de Marie-France Mosolo, Adjointe au Maire déléguée aux Seniors. La directrice, Marie Dabin, et les résidents lui avaient préparé une chanson pour célébrer l'événement. Un accordéoniste a aussi animé cet anniversaire exceptionnel. En plus des nombreux cadeaux offerts par les convives, le Président du Conseil de la vie sociale de la résidence a remis à Monsieur Lhuillery un certificat de longévité. Ce fut un bel après-midi chaleureux qui a ému ce charmant centenaire.



## LE SALON CARRÉ 27 SE MOBILISE POUR LES ÉTUDIANTS

C'est un élan de solidarité qui fait du bien dans cette période compliquée. Gérante du salon de coiffure Carré 27, installé au 27 avenue Jean Jaurès à Domont, Carole Freya a organisé du 12 au 26 février une grande collecte de denrées alimentaires destinées aux étudiants en difficulté durant la pandémie. « *Voyant la situation de certains jeunes qui ont perdu leur petit travail pendant la crise, j'ai été très touchée. C'est pour cette raison que j'ai souhaité me mobiliser à mon échelle* », explique la coiffeuse. Aux côtés de son assistante Morgane, et grâce à la solidarité de très nombreux généreux donateurs, elle a pu remettre l'ensemble de sa collecte à des associations caritatives.

Un grand bravo au salon pour cette initiative, et à toutes les personnes ayant participé.



## La Maison de la Petite Enfance soutient les personnels prioritaires

Conformément aux dernières mesures gouvernementales visant à lutter contre la propagation de la Covid-19, la Maison de la Petite Enfance a été contrainte de fermer ses portes au public en avril, tout en assurant un service d'accueil pour les enfants des professionnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Parce que la crise sanitaire ne prend pas de vacances, la Ville a adapté son offre de services à destination des familles, et tout particulièrement celles en première ligne face à la gestion de l'épidémie. Afin de permettre un accueil des enfants de personnels prioritaires, la Maison de la Petite Enfance s'est organisée.

Ainsi, du 5 au 23 avril 2021 le personnel de la crèche familiale et du multi-accueil a reçu une vingtaine d'enfants de Domont et de communes voisines, le multi-accueil et la crèche familiale étant enregistrés sur monenfant.fr. Déployé par la CAF, en liaison avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), ce site permet de mettre en lien des parents avec des structures d'accueil disposant de places.

### Un personnel mobilisé

Deux équipes du multi-accueil se sont relayées de 8h à 18h du lundi au vendredi afin de recevoir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

En parallèle, 8 assistantes maternelles de la Ville, coordonnées par l'équipe d'encadrement, ont continué de recevoir les enfants à leur domicile entre 7h et 19h.

Enfin les éducatrices de la crèche familiale et du multi-accueil ont fait parvenir régulièrement des activités au service Communication de la commune, afin qu'il puisse les mettre à disposition des familles sur le site de la Ville.

La Maison de la Petite Enfance a rouvert le 26 avril dernier. 54 avenue Jean Jaurès © 01 74 04 21 20



### LES COLLÉGIENS À LA DÉCOUVERTE DU GOLF

En mars, la classe de 3<sup>ème</sup>2 du collège Aristide Briand a participé à une initiation au golf de Domont dans le cadre de ses cours d'éducation physique et sportive. L'occasion pour les élèves de frapper leurs premières balles aux côtés de Paolo, professeur diplômé d'État, encadrés par leur professeur principal et professeur d'EPS, Monsieur Vendé. Le projet avait été engagé l'année passée entre l'établissement et le golf, mais avait été contraint de s'arrêter en raison du confinement. Une première qui en appelle d'autres pour les jeunes.

En effet, cette séance inaugurale entre dans un programme plus vaste qui s'étendra jusqu'à la fin de l'année scolaire, avec des initiations d'1h20 un vendredi sur deux et même un petit concours en juin. Avant les vacances et le confinement, les élèves avaient déjà pu prendre part à une deuxième sortie sur le practice.



### DE LA GÉNÉROSITÉ EN BOÎTE

Déposez et prenez. Initié par le groupe « Ados-Actions », le projet d'une Give Box a vu le jour au Service Municipal Jeunesse. Fondée sur le partage et la générosité, une Give Box (littéralement « Boîte à donner ») permet d'échanger des objets en libre-service. Le principe est simple : vous déposez les objets dont vous ne vous servez plus et vous récupérez ceux qui vous intéressent.

Ouverte les mois de mai et juin, la Give Box du SMJ est thématique ; elle est à votre disposition pour tous les objets liés à la jeunesse et l'enfance. Jouets, livres, CD, DVD, poussettes, accessoires de sport, articles de puériculture... tous les objets en bon état (ou réparables) peuvent être utiles.

Si l'objectif des jeunes du SMJ est d'abord d'aider les personnes dans le besoin, il s'agit aussi de favoriser un comportement écoresponsable et solidaire. À l'heure de la surconsommation et du gaspillage, une Give Box permet de donner une seconde vie aux objets inutilisés et ainsi faire un geste pour la planète. Moins jeter, c'est en effet recycler, réduire l'empreinte écologique et s'inscrire dans l'ère du développement durable, si cher à la commune. Cette boîte à dons revêt donc à la fois un intérêt social et environnemental. Faites en bon usage !

Accessible au SMJ du lundi au vendredi de 9h à 17h30  
83 rue Aristide Briand  
© 01 74 04 23 50

Le groupe « Ados-Actions » rassemble des collégiens de 3<sup>ème</sup> qui souhaitent s'investir dans la vie locale et mettre en place des projets innovants. Ces jeunes ont notamment créé en décembre une boîte aux lettres ayant permis aux petits Domontois de correspondre avec le Père Noël. Bravo à Lala, Lya, Lyna, Nolan, Raphaely et Shaïne pour leur investissement.



### PAS DE VACANCES POUR LES ARTS

Avec une météo favorable, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens a pu maintenir des stages pendant les vacances d'avril. Le masque et la distanciation physique n'ont pas entaché la bonne humeur des jeunes cirassiens, potiers et comédiens, encadrés par des professionnels motivés.

Juliette et Christopher en arts du cirque, sur le terrain d'évolution des Grands Jardins, ont proposé des ateliers d'acrobaties et de jonglerie.

Céline, sous le préau du Centre Georges Brassens, a animé un stage de poterie sur le thème du printemps.

Maud, dans le jardin en théâtre, a orchestré de nombreux exercices ludiques, sollicitant la parole, l'expression du corps et le jeu avec l'autre.

Du quotidien au fantastique, cette semaine a permis aux enfants de nombreux voyages... Grâce à l'Art tout est possible !

Contact © 01 39 91 50 69  
contact@centregeorgesbrassens.fr



Stage cirque



Stage poterie



Stage théâtre 5-7 ans



Stage théâtre 8-10 ans

## Crocus Blanc : plus que jamais unis

Depuis le début de la crise sanitaire, les membres de Crocus Blanc se sont organisés pour maintenir le lien et rompre l'isolement. Venant en aide aux personnes en situation de handicap mental ou psychique et à leur famille, l'association locale met tout en œuvre pour rester active auprès de ses adhérents. Focus sur le dynamisme de Crocus Blanc.



Se réinventer en permanence pour garder le contact. Telle pourrait être la nouvelle devise de l'association domontoise Crocus Blanc. En effet, l'équipe a su s'adapter aux contraintes sanitaires pour ne jamais perdre le lien avec les adhérents. « Nous nous sommes adaptés au fur et à mesure des besoins et à la pudeur de chacun » explique Catherine Frigério, présidente de l'association. Pendant le premier confinement, les bénévoles se sont relayés pour appeler chaque semaine toutes les familles afin de leur apporter un soutien psychologique. Il était important qu'elles sachent qu'elles n'étaient pas seules. C'est au cours de cette période d'isolement qu'est née l'idée de créer un groupe WhatsApp. Réunissant une centaine de personnes, l'application a permis d'interagir quotidiennement à distance. Et les membres n'ont pas manqué de créativité : concours de coloriage, de maquillage, de grimaces, de danse, de cuisine... et toujours beaucoup de parties de rigolade ! Le groupe WhatsApp est resté aujourd'hui un lieu de partage, de joie et de fêtes d'anniversaires...

### Des retrouvailles émouvantes

Dès que la situation sanitaire a pu le permettre, les Crocus se sont retrouvés pour partager des moments festifs : Halloween, Noël, la galette des rois, Pâques... À chaque fois, c'est comme s'ils ne s'étaient jamais quittés. Autres rendez-vous fédérateurs : les

activités physiques et sportives tous les samedis au stade des Fauvettes, même pendant les vacances scolaires. « Imaginez le courage de nos bénévoles et de nos Crocus Blanc qui ont passé tout l'hiver sur la piste en extérieur ! Mais toujours dans la joie et la bonne humeur » se souvient Catherine. Et d'ajouter : « C'est d'autant plus satisfaisant qu'on remarque les progrès des enfants. » En outre, les séances de sophrologie, maintenues tous les mercredis soirs en visio, leur font beaucoup de bien.

### Des projets inédits

Lors de leur dernier séjour en septembre, 11 enfants accompagnés de 10 bénévoles à la Ferme équestre du Bois Guilbert en Normandie ont bénéficié des bienfaits de l'équithérapie pendant 3 jours. L'association proposera prochainement de nouvelles séances au Centre Équestre CEMA Passion d'Écouen. Autre bonne nouvelle : les dessins des Crocus Blanc seront exposés à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry en janvier 2022. Vous pourrez ainsi découvrir le talent de ces enfants attachants et rejoindre cette belle aventure humaine.

### Renseignements :

☎ 07 83 21 91 80

✉ [contact@crocusblanc.fr](mailto:contact@crocusblanc.fr)

[www.crocusblanc.fr](http://www.crocusblanc.fr) - [f @crocusblanc](https://www.facebook.com/crocusblanc)

## KARATÉ : LYDIA LASSOUAG, ENTRE COMBATIVITÉ ET DÉTERMINATION

À 20 ans, Lydia Lassouag est l'une des grandes espoirs du karaté domontois. Forte d'un succès convaincant en octobre 2020 lors de l'Open Adidas, la jeune athlète a été conviée à un rassemblement organisé par l'équipe de France en mars dernier.

Ne vous fiez pas à sa bonne humeur. Derrière son sourire radieux, Lydia Lassouag est une redoutable combattante. Membre du Karaté Club Domont (KCD) depuis ses 5 ans, la jeune Domontoise a fait ses premières armes sous l'égide de Philippe Sauvage, actuel directeur technique. Son potentiel lui avait déjà permis de s'illustrer en 2018, en devenant vice-championne de France Junior en individuel et par équipe dans sa catégorie.

Pour sa première grande compétition de la saison en senior, la karatéka a frappé un grand coup. En lice lors de l'Open Adidas, prestigieuse compétition organisée par la Fédération Française de Karaté en octobre dernier, elle a brillé en s'imposant dans sa catégorie (- 68 kg). Une belle performance lors d'un tournoi qui regroupait un plateau relevé composé des meilleurs athlètes nationaux.

### Invitée par l'équipe de France

Un succès qui a permis à Lydia d'être sélectionnée pour les tests matchs organisés par l'équipe de France de karaté les 6 et 7 mars 2021 à Châtenay-Malabry. Pendant ce regroupement, elle a eu l'opportunité de se mesurer aux meilleures athlètes de sa catégorie. Un premier pas dans l'antichambre

de la sélection nationale qui a renforcé sa motivation. « Pour intégrer la sélection, il faut gagner des tournois nationaux », souligne-t-elle.

### « Mon objectif est de concilier le sport et mes études »

En dehors des tatamis, la jeune sportive est également étudiante en deuxième année de Droit à la Sorbonne. Un cursus qu'elle suit en parallèle de ses quatre entraînements hebdomadaires. « J'essaie de trouver un équilibre. Mon objectif est de concilier le sport et mes études », confie-t-elle. Mais n'allez surtout pas croire que la jeune femme ferait l'impasse sur l'un des deux tableaux. « C'est une besogneuse », assure Cédric Siousaran, son entraîneur. Lui-même ancien champion du Monde, il apporte à sa protégée de précieux conseils techniques et son expérience du haut niveau, avec bienveillance. En pleine épidémie de Covid-19, Lydia a le privilège de pouvoir s'entraîner en salle grâce à son statut d'athlète de haut niveau. « Désormais, mon ambition est de remporter les Championnats de France, afin d'intégrer l'équipe nationale et participer aux Championnats d'Europe et aux Championnats du Monde », conclut-elle. Nul doute que vous n'avez pas terminé d'entendre parler de cet espoir du sport municipal !



## ESSAI TRANSFORMÉ POUR LA PREMIÈRE SAISON DES « FURIES »

La crise sanitaire a mis un terme à un début de saison très prometteur de la première équipe féminine du Stade Domontois Rugby Club, à l'automne dernier. Toujours prêtes à en découdre, les « Furies » préparent activement la reprise du championnat et organisent la relève en créant une équipe cadettes.

2 matchs, deux victoires : l'entrée en lice des joueuses domontoises en fédérale 2 (premier niveau de championnat féminin) a tout de suite donné le ton en début de saison 2020-2021. 30/0 face aux joueuses du Parisien puis un match plus accroché à Marquette-lez-Lille, sur un score de 32/23 : l'équipe féminine terminera cette saison tronquée sur une solide première place en poule.

« Les fondations du rugby féminin à Domont sont construites. Malheureusement, la crise sanitaire a retardé l'accomplissement du projet lancé il y a deux ans, mais tout est désormais en place pour confirmer l'excellence du groupe avec le maintien des entraînements hebdomadaires au stade des Fauvettes », confirme Tiphany Leguay, dirigeante bénévole du club en charge des féminines.

L'image du SDRC aura largement contribué à constituer cette première équipe de XV féminin, issue des équipes de jeu à 5 et portée par Elsa Da Silva, Mathilde Desvignes et Pauline Pinto. « La création de l'équipe seniors a très vite suscité l'intérêt de nombreuses joueuses en provenance de clubs voisins, notamment de Sarcelles, qui ont été séduites par notre projet et par la notoriété du club. Aujourd'hui, nous avons constitué un groupe solide de 40 joueuses de bon niveau, c'est un excellent démarrage », explique Tiphany Leguay.

### Création d'une équipe Cadettes

Pas suffisant toutefois pour répondre aux objectifs du club en matière de formation des jeunes. « Comme pour les garçons, nous devons prendre en charge la formation de plus jeunes joueuses, en relançant la création d'une équipe cadettes 15-18 ans. Les filles qui souhaitent découvrir les valeurs du rugby auprès d'éducateurs du meilleur niveau sont les bienvenues à Domont », assure le président du SDRC, Serge Vidal.

### À vos agendas

Samedi 5 juin, le SDRC ouvre ses portes au public pour un après-midi de détection. Les jeunes de 14 à 18 ans, intéressés pour intégrer les équipes des M16 et des M19, pourront participer à des ateliers d'essai avec les joueurs et rencontrer les éducateurs. De 13h30 à 16h30 au stade des Fauvettes.

Renseignements : Philippe Lemaitre ☎ 06 37 38 02 82



En pratique, les nouvelles recrues pourront bénéficier de deux entraînements hebdomadaires les lundis et jeudis de 19h à 20h30. Pour tous renseignements, s'adresser à Tiphany Leguay : ☎ 06 45 80 00 87 - ✉ [tiphanie.leguay@gmail.com](mailto:tiphanie.leguay@gmail.com)

## LA VILLE RECRUTE...

- Des animateurs (trices) ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) pour le service enfance.
- Des jardiniers, pour les services techniques.

Si vous êtes intéressé(e), consultez les annonces dans leur intégralité sur le site de la Ville [www.domont.fr](http://www.domont.fr)

Adressez votre candidature à :  
**Monsieur le Maire**  
 47 rue de la Mairie - BP 40001  
 95331 Domont Cedex  
 ou [grh@domont.fr](mailto:grh@domont.fr)

## CABINET MÉDICAL

La maison médicale du 5 rue Censier recherche un nouveau médecin, généraliste ou spécialiste.

Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre l'équipe médicale et paramédicale, composez le 06 60 13 29 72 ou adressez un message sur [scm-censier@orange.fr](mailto:scm-censier@orange.fr)



Conférence interactive pour les parents  
**« Les Jeunes et les Réseaux Sociaux »**  
 Animée par un intervenant de LOG.in Prévention Citoyenneté Numérique



Vendredi 18 Juin 2021 de 19h à 21h30  
 Amphithéâtre du Lycée George Sand, Avenue du Lycée, Domont

Entrée gratuite sur inscription au 01 39 91 50 69

L'association IMAJ, la Ville de Domont et son Service Municipal Jeunesse, la CAF, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens, le lycée George Sand, le collège Aristide Briand, la Mission Locale Vallée de Montmorency et l'Association Solidarité Famille, organisent une conférence interactive sur « **Les jeunes et les réseaux sociaux** », le **vendredi 18 juin de 19h à 21h30 dans l'amphithéâtre du lycée**. Les objectifs seront de sensibiliser les parents aux risques des réseaux sociaux et de leur permettre d'être acteurs dans leurs choix éducatifs à travers les outils de contrôle parental.  
**Inscription gratuite au 01 39 91 50 69**

## ÉLECTIONS

DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES  
 DIMANCHES 20 ET 27 JUIN 2021

**INSCRIPTION**  
 SUR LES LISTES ÉLECTORALES  
 JUSQU'AU 14 MAI 2021 INCLUS

Privilégiez votre inscription sur  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**PERMANENCE ÉLECTORALE**  
 À L'HÔTEL DE VILLE  
 VENDREDI 14 MAI  
 DE 8H30 À 10H30

01 39 35 55 00 - [www.domont.fr](http://www.domont.fr)

## Votre cinéma ouvre le 19 mai

[www.domontcinema.com](http://www.domontcinema.com)  
 09 60 39 45 09  
 12 allée Sainte Thérèse

*Les places offertes par la Ville pour les enfants en primaire sont valables jusqu'au 31 août 2021.*

## OUI, TOUS LES PAPIERS SE TRIENT !

**Le papier se recycle entièrement, au moins 5 fois. Alors triez vos papiers, c'est un geste simple : TOUS vos papiers se trient et se recyclent. Où que vous soyez ! À la maison, dans la rue, au bureau.**

**À jeter dans la poubelle ou la borne à couvercle jaune**

Tous les papiers de notre quotidien se trient et se recyclent ! Les journaux, les magazines, les courriers publicitaires, les prospectus, les enveloppes à fenêtre, les cahiers à spirale ou encore les blocs-notes avec leurs agrafes. Alors n'hésitez plus, jetez-les dans la poubelle de tri (à couvercle jaune) ou la borne de tri et bien sûr en vrac (ne pas les mettre dans un sac ou ne pas les imbriquer avec d'autres déchets).

**Attention**, quand vous recevez votre magazine dans un film plastique, pensez à le retirer de son emballage pour qu'il soit bien trié. D'ailleurs, ce film plastique se jette lui aussi dans la poubelle ou borne de tri.

Enfin, les éventuels échantillons collés sur les pages sont à jeter dans la poubelle à ordures ménagères (couvercle gris) ou la borne à ordures ménagères dans un sac fermé.

**Quelques chiffres**

- 70 % des papiers triés deviennent à nouveaux des papiers, journaux ou cahiers.
- 20 % des papiers triés deviennent des emballages en carton.
- 10 % des papiers triés sont transformés en d'autres produits, papiers d'hygiène ou produits d'isolation.

**Y a-t-il des exceptions ?**

Oui mais très peu et elles doivent être jetées dans la poubelle à ordures ménagères (couvercle gris) ou la borne à ordures ménagères dans un sac poubelle fermé.

Sont concernés :

- Les papiers qui ont été en contact avec des aliments ou qui ont été salis comme les serviettes en papier. Ce sont désormais des déchets.
- Le papier photo ou le papier peint dont les traitements (plastification, résistance à l'humidité, à la lumière) ont fortement changé la structure. Les rouleaux de papiers peints sont d'ailleurs à jeter en déchèterie.
- Les mouchoirs ou les couches, leurs propriétés absorbantes les rendent impropres au recyclage.

**Renseignements :**  
[www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr)

## Les étapes du couvre-feu

**19 MAI**

.21h

**9 JUIN**

.23h

**30 JUIN**

.fin du  
couvre-feu

#COVID19

## COVID-19

### LES 3 CENTRES DE VACCINATION TERRITORIAUX

**Enghien-les-Bains**  
 Salle des Thermes  
 87 avenue du général de Gaulle

**Montmorency**  
 Salle municipale  
 3 Avenue Foch

**Saint-Brice-sous-Forêt**  
 Maison des Associations  
 5 bis rue de la forêt

**Renseignements** 01 39 35 55 10  
[www.keldoc.com](http://www.keldoc.com)

## LE BUS DE L'INITIATIVE EMPLOI VIENT À VOTRE RENCONTRE !

CONSEIL, EMPLOI, FORMATION, CRÉATION D'ENTREPRISE

Du 8 juin au 12 octobre

- Mardi 8 Juin - 18h-18h  
Saint-Brice-sous-Forêt - Gare
- Vendredi 11 Juin - 11h-14h  
Montmorency - La Chapelle
- Vendredi 11 Juin - 14h-17h  
Montmagny - Gare
- Mardi 15 Juin - 18h-18h  
Deuil-la-Barre - Place de la République
- Lundi 21 Juin - 17h-20h  
Enghien-les-Bains - Gare
- Mardi 29 Juin - 18h-18h  
Saisy-sous-Montmorency - Auchan
- Samedi 11 Septembre - 18h-18h  
Saint-Brice-sous-Forêt - CC Carrefour
- Mardi 14 Septembre - 18h-18h  
Bouffémont - Gare
- Mardi 21 Septembre - 14h-17h  
Montmagny - Centre-ville
- Vendredi 24 Septembre - 18h-18h  
Montmagny - Centre-ville
- Mercredi 29 Septembre - 18h-18h  
Saint-Prix - Leclerc
- Vendredi 1 Octobre - 18h-18h  
Meuses - MOCO
- Mardi 5 Octobre - 18h-18h  
Ezanville - Place de la mairie, la Poste
- Mardi 12 Octobre - 18h-18h  
Saint-Germain - Régennes

Pour plus d'informations :  
 01 30 10 90 40  
[emploi@agglo-plainevallee.fr](mailto:emploi@agglo-plainevallee.fr)  
[agglo-plainevallee.fr](http://agglo-plainevallee.fr)

## LES CONSEILS DE L'AVOCATE

### LE PRÉAVIS RÉDUIT

Le locataire peut à tout moment donner congé à son propriétaire à condition de respecter un délai de préavis qui varie selon que le logement est vide ou meublé.

En cas de location meublée, le délai de préavis est toujours d'un mois.

En cas de location vide, le délai de préavis est de 3 mois mais peut être réduit à 1 mois dans les cas suivants :

- le logement se situe en zone tendue (la copie du décret listant les communes en zone tendue doit être jointe au courrier),
- le locataire obtenant un logement social, le locataire bénéficiaire du RSA ou de l'AAH, le locataire dont l'état de santé justifie un changement de domicile, le bénéficiaire d'une ordonnance de protection, le locataire dont l'époux ou le concubin ou partenaire de Pacs fait l'objet de poursuites ou d'une condamnation en raison de violences exercées au sein du couple ou violences sur l'enfant vivant avec lui,
- en cas de perte d'emploi (à l'exclusion de la démission ou de l'abandon de poste), d'obtention d'un premier emploi, de nouvel emploi consécutif à une perte d'emploi, de mutation professionnelle.

Dans tous les cas, le congé doit être donné soit par lettre RAR, soit par acte d'huissier ou remise en main propre contre récépissé. Il ne peut être donné par lettre simple, par mail ou textos. Le motif autorisant la réduction du préavis doit impérativement être précisé et justifié par le locataire.

### Me FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS  
 18 rue de la Mairie  
 les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis de chaque mois.  
 ☎ 01 34 39 19 00

## Le chiffre du mois 269

C'est la place nationale à laquelle arrive Domont dans le palmarès des « Villes & Villages où il fait bon vivre » sur 34 837 communes ! La Ville arrive en 36<sup>e</sup> position parmi les communes de 10000 - 20000 habitants en France.



## CARNET

### Naissances

William Chabannas Bapaume  
 Milo Deslandre  
 Clément Gravier  
 Enoah Nivaud  
 Clémence Sagnes  
 Danil Sifouane

**LE DOMONTOIS**  
 Mensuel d'informations locales et municipales de Domont  
 Mairie de Domont - BP 40001  
 47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex  
 Directeur de la publication : Frédéric Bourdin  
 Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation :  
 Agence RDVA - Domont (S. Briançon, A. Porcu)  
 Service Communication - 01 39 35 55 04  
 Impression : RAS - 6 avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel  
 Tirage : 8 500 exemplaires - Dépôt légal : mai 2021